

M. R. L. BORDEN : D'après les chiffres du ministre l'étendue est de 8.280 milles carrés.

(L'article est adopté.)

Sur l'article 16 : division électorale de Wetaskiwin.

M. R. L. BORDEN : D'après les chiffres du ministre l'étendue de cette division est de 2,448 milles carrés.

M. FITZPATRICK : D'après le dernier recensement, la population était de 3,720 habitants. Nombre d'électeurs inscrits aux listes, 1,199 ; nombre de suffrages exprimés, 857.

(L'article est adopté.)

Sur l'annexe, article 17—circonscription électorale de Leduc.

M. R. L. BORDEN : La superficie, à ce qu'a dit le ministre, est 1,656 milles carrés.

M. FITZPATRICK : D'après le dernier recensement la population était de 3,450 habitants. Nombre des électeurs portés aux listes, 1,176 ; suffrages exprimés, 697.

(L'article est adopté.)

Sur l'annexe, article 18—circonscription électorale de Strathcona.

M. R. L. BORDEN : Le ministre a dit que la superficie est de 540 milles carrés.

M. FITZPATRICK : La population de Strathcona, d'après le dernier recensement, était de 4,248 habitants. Total des électeurs portés aux listes, 1,278 ; suffrages exprimés, 956.

(L'article est adopté.)

Sur l'annexe, article 19—circonscription électorale de Stony-Plain.

M. W. F. MACLEAN : Le Gouvernement a dit qu'il devait changer ce nom. Il ferait peut-être bien de l'appeler "Olivette".

M. OLIVER : La population du district préférerait conserver le nom actuel.

M. SAM. HUGHES : Quel district, celui qui se trouve dans la passe ?

M. OLIVER : Toute la population de cette région. C'est un nom historique qui lui a été légué par les Assiniboines (Stoney Indiens, en anglais) qui y faisaient jadis la chasse. Le nom n'indique en rien le caractère de la région. Le nom est populaire et devrait rester.

M. FITZPATRICK : Il devrait être épelé "Stoney" et non pas "Stony".

M. R. L. BORDEN : La superficie, a déclaré le ministre, est de 15,408 milles carrés.

M. FITZPATRICK : D'après le dernier recensement la population était de 2,398 habitants. Le nombre d'électeurs portés aux listes est de 706 ; de suffrages inscrits, de 589.

M. FITZPATRICK.

M. SAM. HUGHES : Saint-Albert et Stony-Plain devraient être fondus en une seule circonscription, ou ce qui vaudrait mieux, les cinq circonscriptions du nord devraient n'en former que trois. Les deux représentants mis ainsi en disponibilité devraient être donnés l'un à Edmonton et Strathcona et l'autre à Calgary et Rosebud.

M. W. J. ROCHE : Y a-t-il une partie d'Edmonton comprise dans ces chiffres ?

M. FITZPATRICK : Non. Edmonton, d'après le plan que j'ai devant moi, est une circonscription par elle-même.

M. OLIVER : C'est une circonscription purement rurale. Elle ne contient ni ville ni village. Toute la population se livre à l'agriculture. Il n'y a pas de plus belles terres agricoles dans toute l'étendue des Territoires et la population y est probablement plus dense que n'importe où ailleurs. Cette circonscription compte dix districts scolaires et six bureaux de poste.

M. SAM. HUGHES : Nul doute que les chiffres donnés par le ministre de la Justice comprennent les Indiens—car il n'y avait pas beaucoup de blancs en 1901. Cette circonscription compte plusieurs nombreuses réserves indiennes. L'honorable ministre (M. Fitzpatrick) accepterait-il de discuter à la fois les cinq circonscriptions du nord ?

M. FITZPATRICK : Je dois confesser ma complète ignorance du sujet en discussion. Le ministre de l'Intérieur (M. Oliver) et les députés de l'Ouest connaissent ce dont il s'agit.

M. SAM. HUGHES : Ou prétendent le connaître. Je soumetts très respectueusement au ministre de l'Intérieur (M. Oliver) qu'il serait à propos d'étudier à la fois les circonscriptions de Stony-Plain, Saint-Albert, Sturgeon, Rivière-de-la-Paix et Athabaska. Ces cinq ensemble ont moins de population que l'une quelconque de certaines circonscriptions du sud. J'oserais dire qu'ensemble elles ont moins que le quart de la population blanche de certaines circonscriptions du sud. Le ministre établit cinq circonscriptions dans le nord et ne donne qu'un seul représentant à Calgary. Je conseillerais au ministre, qui débute dans l'administration, de ne pas prendre la responsabilité d'une telle mesure.

M. OLIVER : Je ne m'attarderai pas à discuter avec l'honorable député (M. Sam. Hughes) la proportion de la population blanche de ces régions. Je crois que sa prétention est complètement erronée. Nous n'avons pas tenu compte du sang de la population dans cette délimitation. Ainsi pour la circonscription de Macleod nous ne nous sommes pas demandés combien il y avait de blancs et combien d'Indiens, quoique ces derniers comptent pour environ 1,300 dans la population.